

Cap sur les vacances d'hiver austral : un accueil renforcé à l'aéroport

À l'approche des vacances de juillet-août, l'aéroport La Réunion Roland Garros se prépare à accueillir un trafic équivalent à celui de l'année dernière. Pour garantir confort et fluidité à tous les voyageurs, un dispositif spécial sera déployé du vendredi 4 juillet au samedi 31 août 2025.

Un accompagnement renforcé pour un voyage serein

Durant toute la période des vacances scolaires, les équipes de l'aéroport seront mobilisées pour vous accueillir et vous guider. Le dispositif **FORTE AFFLUENCE** sera activé, à certaines dates, afin de faciliter les formalités d'enregistrement et de garantir une meilleure expérience aux passagers.

Accès réservé aux passagers **de 5h00 à 11h00, les mardis, vendredis et samedis de juillet et août** :

- Filtrage à l'entrée de la zone d'enregistrement *
- Filtrage au niveau de la zone Kiss & Fly (à l'étage) *

* Les accompagnants des personnes à mobilité réduite et des mineurs non accompagnés (UM) pourront bien sûr accéder à ces zones.

Les mesures clés du dispositif FORTE AFFLUENCE :

- Ouverture anticipée de l'aérogare **dès 4h45**
- Accès à la zone d'enregistrement réservé aux passagers uniquement **mais les commerces restent accessibles pour tous les passagers et accompagnants dans le hall public**
- Renfort des équipes d'accueil et de sécurité
- Présence d'agents "**Sourire Tranche Papaye**" (*étudiants du Lycée Cluny de Sainte-Suzanne*)

Préparez votre départ en toute tranquillité

Pour un voyage sans stress, pensez à votre check-list "**Voyager serein**" :

- Enregistrez-vous en ligne, idéalement la veille
- Vérifiez bien vos documents avant votre départ de votre domicile : passeport, carte d'identité, billets, autorisation de sortie du territoire, ...
- Arrivez à l'aéroport **au moins 3 heures** avant le départ

Objets interdits en cabine : le Top 5 à éviter

- Le pilon – objet contondant, à placer en soute
- Le mousqueton – assimilé à une arme, interdit en cabine
- Le pistolet à eau – peut créer la confusion avec une arme réelle
- Le fer à repasser – à placer en soute - 20 confisqués chaque mois !
- Les bâtons de marche – considérés comme dangereux en bagage à main

Autres objets interdits : cannes à pêche, plombs de plongée, haltères, boules de pétanque, outils, galets, coraux, etc.
Pour la liste complète : <https://www.reunion.aeroport.fr/recherche?r=objets+en+cabine>

Les nouveautés à l'aérogare Départ

- **Nouveau dépôt Bagages hors format** : un nouvel espace, plus vaste et mieux adapté est dédié aux bagages hors format. Situé en face de l'accueil de l'aérogare départ, il facilite le dépôt de ce type de bagages.
Limites autorisées : hauteur max 90 cm, poids max 100 kg. Au-delà, les bagages seront traités via le fret aérien.
- **Extension prochaine de la salle d'embarquement** : réaménagement de l'ancienne zone des arrivées, à l'ouest de l'aérogare départ par un espace de 1000m² d'espace d'attente et création d'une porte d'embarquement supplémentaire améliorant ainsi le confort et la fluidité pour les passagers.

L'Aéroport de La Réunion Roland Garros vous souhaite de belles vacances.

Contact presse : Direction Communication – 0692 59 43 35 / communication@reunion.aeroport.fr

